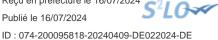
Recu en préfecture le 16/07/2024

Publié le 16/07/2024





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 02-2024

Date de convocation: L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à quatorze heures, le Conseil

d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement

convoqué, s'est réuni à la Mairie de SEVRIER, sous la présidence de

Madame MALAPLATE Christina, Vice-Présidente.

Nombre de Membres

- en exercice: 15

- présents : 11

Le 21 mars 2024

- votants: 11

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme PRIEUR-DREVON Agnès, Mme

GLABAY Guénaële, Mme BROUSSE Dominique, Mme GENOT

Marie, M. CARDINET Jean-Marie, Mme LEMAIRE Thérèse, Mme PRIEUR-DREVON Madeleine, M. SANTÉ Michel, Mme TALIN

Dominique, Mme THOMAS Marie-Stella.

Approbation du compte de

gestion 2023

OBJET:

ABSENTS ou EXCUSÉS: M. LYONNAZ Bruno, Maire, Président.

Mme ADAIR-GRABAS Carol, Mme COSTER Catherine, Mme

DEPLAIX Doris.

Rapporteur : la Vice-Présidente

Le Conseil d'administration,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

Article 1er: APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré à SEVRIER, les jour, mois et an ci-dessus.

La Secrétaire de ségnces

Guénaële GLABAY

a Vice-Présidente,

Christina MALAPLATE

Certifié exécutoire le : Télétransmis le :

Publié le :